

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/GRE/2001/34  
18 juillet 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules (WP.29)

Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation  
lumineuse (GRE)

(Quarante-septième session, 1<sup>er</sup>-5 octobre 2001,  
point 2.6 de l'ordre du jour)

PROPOSITION DE PROJET D'AMENDEMENTS (COMPLÉMENT 2)  
AU RÈGLEMENT N° 104

(Marquages rétroréfléchissants pour véhicules lourds et longs et leurs remorques)

Communication de l'expert de l'Allemagne

Note: Le texte reproduit ci-dessous, établi par l'expert de l'Allemagne, vise à autoriser des ensembles composés de véhicules avec et sans marquage, dans certaines conditions. Le texte supprimé est ~~biffé~~ et le texte ajouté figure **en gras**.

---

Note: Le présent document est distribué uniquement aux experts de l'éclairage et de la signalisation lumineuse.

GE.01-22585 (F)

## A. PROPOSITION

### Annexe 9

Paragraphe 1.1, modifier comme suit:

«1.1 Les marquages rétroréfléchissants apposés sur les véhicules peuvent être constitués d'un seul élément ou de plusieurs éléments, de préférence continus, parallèles ou quasiment parallèles au sol.

Il en va de même pour les tracteurs, les semi-remorques et les autres ensembles de véhicules. ~~Il faut éviter de constituer des ensembles composés de véhicules avec et sans marquage.~~

**Les ensembles composés de véhicules avec et sans marquage sont autorisés.»**

## B. MOTIFS

Chaque fois que des dispositifs d'éclairage nouveaux ou modifiés sont prescrits, des types différents de dispositifs peuvent être montés sur des véhicules.

Dans le cas des marquages périphériques, il devrait être possible de constituer des ensembles composés de véhicules avec et sans marquage pour les raisons suivantes:

Il est déjà possible d'apposer des marquages latéraux différents, qu'ils soient passifs ou actifs, sur des ensembles de véhicules.

Outre les dispositifs de signalisation actuels, les marquages périphériques devraient permettre d'identifier un camion ou une remorque.

Ainsi, même si un seul élément d'un ensemble de véhicules porte un marquage périphérique, il permet de mieux signaler la présence d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules.

-----